

DES LITS, DES POSTES

POUR PERMETTRE À L'HÔPITAL DE SOIGNER

FO
la force syndicale

Le ministre Véran doit répondre aux revendications des hospitaliers

Le 27 avril dernier, les Unions départementales FO des cinq départements des Pays de la Loire ont tenu une conférence de presse, afin d'alerter la population sur les suppressions de lits et de postes à l'oeuvre dans les hôpitaux de la région.

Cette conférence de presse a été suivie d'une réunion associant les responsables régionaux et départementaux de la « branche santé » des Services publics et de Santé FO, qui venaient d'être reçus par le Directeur général de l'Agence régionale de Santé le 22 avril dernier.

Au moment où l'ARS entend actualiser le Projet Régional de Santé (PRS) et le Schéma Régional de Santé (SRS), l'objet principal de cette réunion était d'établir la réalité du manque de lits suite aux fermetures qui se poursuivent et de mettre au centre l'insuffisance de lits de réanimation.

Ces vingt dernières années, en France, très exactement 103 382 lits d'hôpitaux ont été supprimés. 4 179 lits ont été fermés pour la seule année 2018 et 3 408 en 2019.

Exsangue, soumis à des contraintes budgétaires de plus en plus serrées, l'hôpital a vite été « saturé », désarmé face à l'épidémie de COVID-19. Et c'est au nom de la saturation des hôpitaux que le gouvernement a imposé l'état d'urgence dit « sanitaire », le couvre-feu et le confinement moyenâgeux de la population. C'est également au nom de la saturation des hôpitaux que le ministre de la Santé, Olivier Véran, a signé le 28 mars 2020 un décret autorisant la sédation profonde pour les résidents d'EHPAD au lieu de les

diriger vers l'hôpital. Cela est d'autant plus ignoble que l'on sait que, dans une région comme la nôtre au 22 décembre 2020, la moitié des décès ont concerné des résidents d'EHPAD.

Mais qui a décidé de fermer ces milliers de lits ? Qui donc porte la responsabilité de la saturation des hôpitaux et de ses conséquences mortifères, sinon ce gouvernement et ceux qui l'ont précédé ?

Nous aurions pu penser que, devant tant de sacrifices, le gouvernement et ses ARS auraient depuis réouvert les structures et lits qui avaient été fermés, créé les lits et recruté les personnels à hauteur des besoins... Mais non, absolument pas.

La Fédération FO des Services de Santé a au contraire commencé un recensement national des fermetures : depuis le mois de janvier 2020, FO dénombre plus de 1 200 lits fermés sur tout le territoire !

À ces fermetures décidées s'ajoutent les fermetures encore plus nombreuses liées aux départs, burn out et maladies des collègues qui se traduisent par des postes vacants dans plusieurs spécialités.

Nombre de services ferment « temporairement » faute d'effectifs, en particulier par manque de médecins. Les départs massifs de personnels médicaux et non-médicaux, pressurisés par le non remplacement des arrêts de travail, constituent un véritable exode.

La région des Pays de la Loire n'est bien sûr malheureusement pas épargnée et nous en rendons compte dans ce document.

MANQUE DE POSTES



La multiplicité des grèves en cours dans le secteur hospitalier démontre cependant que l'heure n'est pas à l'abattement. L'épuisement se transforme en détermination à se battre, à tout entreprendre pour obtenir les remplacements, les postes, les lits nécessaires.

L'histoire ouverte par la grève des urgences, trouvant son prolongement dans la grève historique du mois de juin 2020, arrachant au gouvernement les 183 € nets d'augmentation indiciaire mensuelle, ainsi que dans la mobilisation des personnels médico-sociaux pour l'extension du Ségur, est loin d'être refermée.

Les personnels pourront toujours compter sur la disponibilité des syndicats FO. Et si le ministre Véran ne répond pas aux revendications, alors la question d'une montée au ministère se posera à nouveau.

Nous ne lâcherons rien.



La conférence de presse s'est tenue le 27 avril dernier à l'Union départementale FO de Loire-Atlantique

Unions départementales Force Ouvrière des Pays de la Loire

- ▶ UD FO 44 - 2 place de la Gare de l'État - 44200 Nantes
Contact : 02 28 44 19 00 / udfo44@force-ouvriere.fr
- ▶ UD FO 49 - 14 place Louis Imbach - 49100 Angers
Contact : 02 41 25 49 60 / udfo49@force-ouvriere.fr
- ▶ UD FO 53 - 10 rue du Dr Ferron BP1037 - 53010 Laval cedex
Contact : 02 43 53 42 26 / udfo53@force-ouvriere.fr
- ▶ UD FO 72 - 57 rue Auvray - 72100 Le Mans
Contact : 02 43 47 05 05 / udfo72@force-ouvriere.fr
- ▶ UD FO 85 - 16 bd Louis Blanc - 85000 La Roche-sur-Yon
Contact : 02 51 36 03 27 / udfo85@force-ouvriere.fr

Le 21 avril dernier, **FO** a rencontré le Directeur Général de l'ARS

Des lits, des postes : extraits du compte rendu de délégation

Plus de 100 000 lits ont été supprimés en 20 ans, dont 8 700 depuis l'arrivée du gouvernement Macron. Ces fermetures de lits sont accompagnées de suppressions de postes. Aujourd'hui, ce sont ces lits et ces postes qui manquent partout dans la région.

Dans la dernière période, cette logique gouvernementale de réduction des lits relayée par l'Agence régionale de Santé (ARS) s'est traduite notamment par la suppression de :

▶ 137 lits d'hospitalisation conventionnelle au CHU d'Angers (49) depuis 2017, ainsi que 40 lits de chirurgie, 20 de médecine et 10 de SSR ;

▶ 25 lits de SSR au CH d'Evron, 109 à Laval, 30 à Château Gontier, 79 à Mayenne (53) ;

▶ 15 lits de médecine au CH de Saint Calais, 6 lits d'EHPAD à Sillé le Guillaume, 49 lits de médecine au CH du Mans (72), etc.

Les fermetures d'EHPAD à Saint-Florent-le-veuil, à Saint-Laurent-des-Autels, et plus récemment la fermeture de 30 places à Château Gontier, faute de personnels,

complètent le tableau d'une situation de plus en plus dégradée. (...)

Quant à la psychiatrie, dans le cadre de la révision du schéma régional de santé, l'ARS reconnaît que 153 lits de psychiatrie ont été fermés dans la région entre 2012 et 2016. Elle entend poursuivre son objectif visant à fermer des lits d'hospitalisation dans un but de redéploiement des moyens vers des « dispositifs alternatifs ».

Nous avons dénoncé le manque cruel de lits de réanimation en France et particulièrement dans notre région (la moyenne nationale étant de 7,5/100 000 habitants, les Pays de la Loire sont en dessous des 5/100 000).

Le Directeur Général de l'ARS nous dit qu'il est prévu de passer à 10 lits pour 100 000 habitants, dans le cadre du prochain Projet Régional de Santé, soit en 2023.

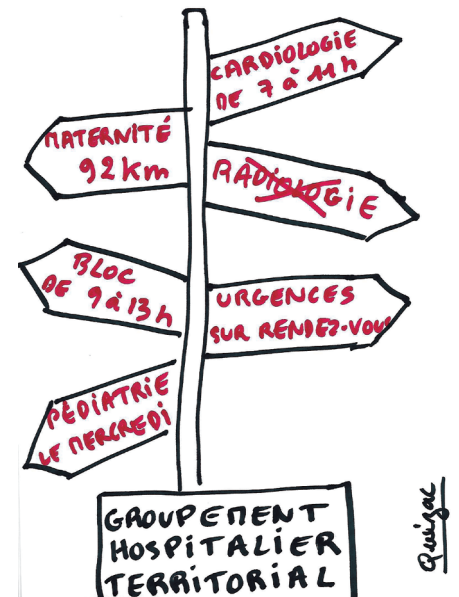
Alors que depuis un an, nos libertés sont suspendues à coup de confinement, de couvre-feu au nombre de patients dans les lits de réanimation, comment accepter d'attendre encore deux ans ?

Nous refusons de nous y résigner ! C'est maintenant qu'il faut armer de manière

pérenne les lits nécessaires en réa ! (...)

Plus que jamais, FO maintient ses revendications :

- ▶ Arrêt des fermetures de lits ;
- ▶ Réouverture des lits nécessaires ;
- ▶ Créations de postes.



Château-du-Loir (72) : FO mobilisée pour le maintien des urgences

France 3 - Publié le 01/05/2021 à 11h52. Sarthe : mobilisation pour sauver l'hôpital de Montval-sur-Loir

● Le départ du dernier médecin urgentiste de l'hôpital au premier juin 2021 fait craindre la fermeture administrative de cet établissement pour une durée indéterminée. Personnels, élus et administrés se sont rassemblés ce samedi premier mai devant la mairie de la commune nouvelle.

Ils étaient environ 300 à manifester leur inquiétude ce samedi matin sous le soleil devant la mairie de Montval-sur-Loir. Personnels, élus et administrés se sont rassemblés ce samedi premier mai devant la mairie de la commune nouvelle. Dans cette commune du Sud de la Sarthe de 4500 habitants la fermeture du service d'urgences de proximité fait craindre aux manifestants un enjeu de santé publique. Les habitants devraient alors de déplacer à près de 50 km de là, vers Le Mans ou Tours. « Il faut que les urgences restent ouvertes » assure

cette manifestante dont le mari a été hospitalisé sur place, « nous en avons besoin pour la moindre blessure ». « On reçoit beaucoup de personnes qui viennent sans avoir fait le 15 et qui viennent parfois pour des pathologies urgentes souvent cardiaques » assure de son côté Elodie Semonce Infirmière aux Urgences de l'Hôpital de Montval-sur-Loir. « Le service des urgences a sauvé par quatre fois mon père », assure cette autre habitante de la commune présente dans le cortège qui conclut « s'il avait fallu aller au Mans il serait décédé ».



Philippe Esnault, représentant de FO Château-du-Loir, interviewé par Le Petit Courrier - L'Écho de la Vallée du Loir a répondu : « Ce serait une catastrophe pour la population. L'hôpital du Mans ne pourra pas

gérer l'afflux de personnes. On estime une attente de 6 h aux urgences. Nous avons les élus de notre côté, il faut à tout prix éviter une fermeture administrative ».

Réactualisation du Projet Régional de Santé

Extraits de l'intervention de **FO** au Conseil de surveillance de l'ARS du 12 mai 2021

Les « schémas régionaux » successifs, en matière d'organisation sanitaire, au nom de réductions capacitaires, ont consacré une diminution considérable du nombre de lits de MCO et de psychiatrie.

Si les conséquences pour les personnels et les usagers sont, de tout temps, dramatiques territorialement parlant, elles l'ont été à un niveau encore jamais atteint depuis de début 2020 avec la pandémie.

En effet, selon la FHF se sont 900 000 interventions chirurgicales qui ont été déprogrammées en 2020 dans les hôpitaux. Ces derniers ont, par ailleurs, enregistré une baisse du nombre de séjours s'élevant à 2,3 millions, ce qui est considérable. Et c'est sans compter les conséquences en termes de complications, séquelles et mortalité chez les patients non atteints par le Covid-19 et dont les opérations ont été retardées ou annulées.

C'est au nom de la tension hospitalière et par manque de lits de réanimation que le gouvernement a recouru à trois confinements moyenâgeux et a instauré des mesures remettant en cause les libertés publiques. (...)

Les causes en sont connues. Notre système de santé a subi des coupes budgétaires, au prétexte de la « maîtrise des dépenses de santé » et du respect des sacro-saints critères de Maastricht. Les économies imposées aux hôpitaux vont forcément de pair avec les réductions de lits. D'un côté, avec l'ONDAM

limitatif et de l'autre avec les objectifs des différents Schémas d'organisation assortis ou non de cartes sanitaires, les gouvernements successifs, par leurs choix budgétaires, ont acté la fermeture de lits, de maternités, d'hôpitaux. Dans cette logique comptable, l'instauration des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) a pour fonction d'accélérer les restructurations/fusions.

Ce sont plus de 103 382 lits supprimés en 20 ans. La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) met en évidence la disparition de 21 020 lits entre 2013 et 2019, dont 4 172 en 2018 et 3 408 en 2019. Rien que sur le CHU d'Angers, se sont plus de 137 lits supprimés dans la dernière période ce qui a amené les organisations syndicales FO, CGT, SUD et CFDT du CHU à adresser une lettre ouverte à l'ARS pour la réouverture des lits fermés et le renforcement des effectifs.

En second lieu, le contexte du covid a mis en évidence le nombre insuffisant de lits de soins critiques et tout particulièrement de lits de réanimation. Dans son rapport, la Cour des Comptes indique qu'à la veille de la crise du Covid-19, il n'y avait plus que 37 lits pour 100.000 habitants de plus de 65 ans, contre 44 pour 100.000 six ans plus tôt. « En conservant son ratio de 2013, la France aurait disposé de 5.949 lits de réanimation contre 5.080 au 1er janvier 2020 ».

Cette insuffisance en termes de lits de réanimation pérennes est au centre des revendications de ces services qui sont en grève ou l'ont été massivement le 11 mai dernier.

Rappelons qu'en termes de lits de réanimation, la région des Pays de la Loire se situe très en dessous de la moyenne nationale. Si au plan national la moyenne est de 7,5 lits pour 100 000 habitants, sur la région le taux n'est que 4,5 pour 100 000 habitants.

D'un point de vue plus général, FO réclame l'arrêt des fermetures de lits, la réouverture des lits nécessaires et le renforcement des effectifs.

Entre 1976 et 2015, le nombre de lits de psychiatrie générale a diminué de 60 % selon l'inspection générale des affaires sociales (...). Le document de l'ARS rappelle que 153 lits de psychiatrie ont été fermés dans la région entre 2012 et 2016 passant de 2428 à 2275 soit moins 6% de capacités. Combien d'autres l'ont été depuis ?

Il est donc urgent de sortir du dogme des fermetures de lits et de rouvrir les lits nécessaires.

Nous demandons que soient stoppés tous les projets en cours visant à réduire le nombre de lits, de services et de secteurs.

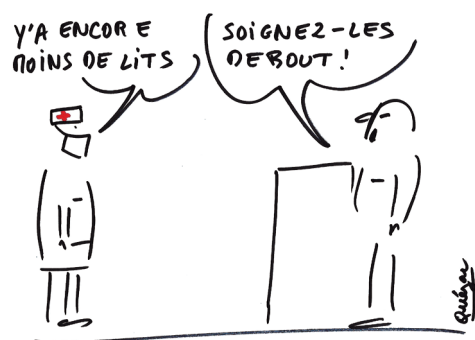
Mayenne, l'été meurtrier ?

Au centre hospitalier de Laval, 109 lits d'hospitalisation conventionnelle (MCO, urgences, SSR) ont été supprimés depuis 2013. Ces fermetures n'ont pas été compensées par par la montée en charge de l'ambulatoire (29 lits alternatifs créés).

Dans le même temps, de 2014 à 2019, l'effectif de personnels de soins est passé de 1 444 équivalents temps plein (ETP) à 1 438, soit une perte de 6 ETP.

L'hôpital de Mayenne subit la même spirale : depuis 2014, il a perdu 79 lits, transformés en 41 lits d'ambulatoire.

À ce titre, l'épidémie de COVID-19 n'a été ni un détonateur, ni un déclencheur, mais un nouveau révélateur de l'état d'extrême tension subi par l'hôpital du fait de ces suppressions de lits et de postes. En conséquence, l'épouvantable dégradation des conditions de travail et la faiblesse des salaires des



hospitaliers, malgré les 183 € nets arrachés par la mobilisation historique des hospitaliers à la sortie du premier confinement, constituent un repoussoir pour les soignants, dont le gouvernement porte l'entière responsabilité. Faute de recrutement permettant d'assurer les remplacements, notamment de médecins et d'infirmiers, l'été s'annonce particulièrement

difficile dans le département de la Mayenne. 200 lits sont en effet fermés temporairement sur la période estivale, parmi lesquels :

- ▶ 18 lits en psychiatrie au centre hospitalier de Laval ;
- ▶ 25 lits en soins de suites et rééducation (SSR) à Évron ;
- ▶ 30 lits à l'EHPAD de Château-Gontier...

FO condamne la politique du gouvernement, dont l'ARS est la courroie de transmission, qui sacrifie l'accès aux soins de qualité pour tous à des intérêts financiers incompatibles avec des impératifs de santé publique.

FO est avec les personnels, y compris dans la grève, pour la satisfaction de leurs revendications (régulateurs SAMU, médecine interne, hôpital de semaine, médecine gériatrique, réanimation médiacre, techniciens de labo...).



FO dans la grève avec les personnels : L'exemple de la réanimation médicale

Dans toute la région, les personnels de réanimation médicale se sont mis en grève le 11 mai dernier, dans un mouvement national impliquant plus de 140 services de réanimations et de soins intensifs en France.

Des rassemblements ont ainsi réuni une centaine de collègues à Nantes, plus de 70 au Mans, une trentaine à Saint Nazaire...

Les revendications portent sur l'augmentation des effectifs, l'obtention d'une prime en lien avec leur spécificité et la reconnaissance de cette dernière.

Dans ce contexte, les personnels de la réanimation médicale du CHU d'Angers, avec les syndicats FO, CGT et Sud, se sont mis en grève dès le 6 mai et ont décidé, en assemblée générale, de constituer un

comité de grève pour obtenir :

- ▶ le remplacement immédiat de chaque arrêt de travail ;
- ▶ l'embauche immédiate de personnels IDE et AS sur les postes vacants non pourvus à ce jour ;
- ▶ la création de 13 ETP infirmiers et de 4,8 ETP Aide soignants ;
- ▶ la titularisation des contractuels.



Les personnels de la réanimation médicale du CHU d'Angers en grève le 11 mai avec leurs organisations syndicales FO, CGT, Sud

CHU d'Angers (49) Une contribution du syndicat FO

La région des Pays de la Loire est l'une des moins bien dotées en lits de réanimations. Face à l'épidémie de covid, des lits « éphémères » ont été formés à la hâte avec du personnel formé en quelques jours seulement.

Alors même que le taux d'occupation des lits de réanimation est sans cesse mis en avant comme baromètre par le gouvernement pour réduire nos libertés, nous apprenons que l'ARS n'augmentera pas les lits de réa avant 2023...

Dans les hôpitaux, on continue donc de maintenir des lits et des équipes temporaires. Éphémères comme ces 8 lits de post-urgences créés au CHU d'Angers pour ne durer que quelques semaines par an, au gré de la tension hospitalière.

Tout est fait pour ne surtout pas ouvrir de façon pérenne des lits et des services de médecine qui pourtant font défaut et conduisent nos aînés à attendre des heures sur des brancards aux urgences faute de places disponibles.

Dans ces conditions, la situation est

nécessairement explosive. Deux exemples au sein du CHU d'Angers démontrent que les personnels sont déterminés à obtenir satisfaction sur leurs revendications :

▶ Les personnels de l'EHPAD rattaché, qui accueille plus de 400 résidents, se sont rassemblés à deux reprises avec le syndicat FO afin d'exiger le remplacement des arrêts ;

▶ Les agents de la « réanimation médicale » se sont réunis en assemblée générale et ont constitué leur comité de grève intégrant les syndicats FO, CGT et SUD. Ils ont décidé la grève reconductible pour retrouver les 3 postes infirmiers supprimés lors du passage en 12h et le remplacement de la vingtaine d'arrêts AS et IDE.

Le syndicat FO n'a pas fait le choix de se confiner. Sa place est plus que jamais auprès des personnels pour l'augmentation des effectifs, des lits pour soigner, pour des créations de postes statutaires et non pas des emplois précaires en CDD.

De nouveaux lits de réa ? L'exemple de la Loire-Atlantique

La Cour des comptes écrit dans son rapport du 18 mars 2021 que le taux d'équipement en lits de réanimation est passé de 44 pour 100 000 habitants de plus de 65 ans en 2013 à 37 en 2019.

Pour contrer la situation de pénurie qui s'en est suivie en ces temps d'épidémie de covid-19, des lits de réanimation supplémentaires ont été annoncés dans les différents hôpitaux de la région.

L'hôpital de Saint-Nazaire, qui comptait jusque lors 12 lits de réanimation pour une population totale de 200 000 habitants sur son secteur géographique, s'est ainsi vu doter de 6 lits de réa supplémentaires. En réalité, ce sont 6 lits d'hospitalisation de chirurgie orthopédique qui ont été « transformés » en lits de réa. **Conséquence ? 40 % des interventions chirurgicales prévues ont été déprogrammées.**

À Nantes, les 8 lits supplémentaires sont quant à eux issus des unités de soins en surveillance continue (USC).